



Maison commune : le débat doit se poursuivre et traiter de tous les enjeux

Le rapport commandé par Françoise Nyssen à Roch-Olivier Maistre sur une Maison commune de la Musique vient d'être rendu public.

Le sérieux du travail fourni constitue un acquis pour l'avenir. Reste que maintenant le débat doit se poursuivre et que des choix devront s'opérer. Tout au long de ce processus, qui devra viser l'intérêt général, nous aurons à cœur de porter la voix des artistes comme de l'ensemble des salariés.

Nous nous réjouissons de lire que :

- Fort justement, le rapport rappelle qu'un éventuel futur Centre National de la Musique n'a pas vocation à se substituer à ce qui relève du service public de la musique, financé par l'Etat et les collectivités territoriales.
- Il insiste aussi à raison sur la nécessité de développer les aides sélectives, en suggérant un " soutien accru de l'Etat " et de nouveaux financements, et dont nous attendons qu'ils se précisent, dans leur nature et leur montant.

Nous regrettons que :

- la question de la concentration financière de certains acteurs économiques soit citée à juste titre sans qu'on retrouve la moindre suggestion dans la partie sur les préconisations, alors même qu'il s'agit de préserver la diversité des modèles économiques, garante de la diversité artistique.
- les missions de la future institution ne prévoient pas l'intervention sur l'emploi, alors que la pérennisation des dispositifs institués par les différentes mesures du FONPEPS sont une nécessité pour les secteurs et les esthétiques les plus fragiles.
- la question de l'économie des nouvelles formes d'exploitation de spectacles que sont la captation et la retransmission, ne soit pas traitée, laissant de côté la question des rémunérations des différentes catégories d'ayant-droit alors que le règlement de ces questions est lourd d'enjeux pour l'avenir.
- l'arrivée de l'édition phonographique soit évoquée, sans allusion à une contribution consentie de ce secteur à l'économie de la Maison commune, ce qui serait une anomalie par rapport aux autres acteurs.

Par ailleurs les pistes évoquées pour la gouvernance, sont encore très vagues. Comme pour la mission de préconfiguration il faudra conjuguer la présence forte de l'Etat et des collectivités territoriales avec celle des organisations représentant la diversité des entreprises concernées, dont les salariés, sont un élément incontournable.

Paris, le 27 novembre